

## Formation Professionnelle

### « Gérer les surchauffes dans un bâtiment performant »

**Public visé :** Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs

#### **Pré-requis :**

Avoir suivi une formation sur les bâtiments performants ou passifs ou avoir une expérience dans la conception de bâtiments performants

#### **Objectifs :**

- Comprendre le principe de surchauffe dans les bâtiments performants
- Connaître les différentes solutions passives pour éviter le risque de surchauffe en été

#### **Programme :**

##### **1. Introduction**

- Rappels sur la notion d'inconfort thermique
- Le confort d'été : quelles sont les exigences réglementaires de la RT2012, de la future RE2020 et du label Passiv'haus ?
- Le bilan thermique d'été
- Pourquoi les bâtiments performants sont-ils plus sensibles à l'inconfort d'été ?

##### **2. Les stratégies pour améliorer le confort d'été**

- Orienter : bio climatisme et implantation du bâtiment, se servir des protections naturelles
- Dimensionner les apports solaires : les surfaces de vitrage, les caractéristiques des vitrages, les vitrages à contrôle solaire
- Protéger : les protections solaires fixes et mobiles
- Minimiser les apports internes : l'éclairage artificiel économe et les solutions d'éclairage naturel, l'impact du choix des équipements
- Dissiper : l'optimisation de la ventilation mécanique, la ventilation naturelle nocturne
- Alourdir : l'inertie thermique, le bon choix des matériaux en fonction des systèmes constructifs

##### **3. Les outils pour valider le risque de surchauffe**

- Les outils de simulation thermique : la STD (simulation thermique dynamique), le PHPP
- Etude de cas : impacts des différentes solutions sur l'évaluation du risque de surchauffe d'une maison individuelle passive

### **Moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos
- Mise en situation

### **Moyens d'évaluation :**

Evaluation à partir de la mise en situation

### **Moyens Techniques :**

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

### **Formateur :**

Martial CHEVALIER : certifié CEPH A, expérimenté en conception et AMO de bâtiments passifs.

### **Informations pratiques :**

Lieu \*: Centre de formation TY eco<sup>2</sup>-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES  
ou  
en classe virtuelle selon la programmation en 2 demi-journées.

Durée : 7 h soit 1 jour ou 2 demi-journées en classe virtuelle

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC

\* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.